

## Les anciens Grecs avaient-ils une idée du salut ?

### I. Homère

*Iliade* VI, 440-446, Trad. P. Mazon, CUF, 1955

Le grand Hector au casque étincelant, à son tour, lui répond : « Tout cela, autant que toi, j'y songe. Mais aussi, j'ai terriblement honte, en face des Troyens comme des Troyennes aux robes traînantes, à l'idée de demeurer, comme un lâche, loin de la bataille. Et mon cœur non plus ne m'y pousse pas : j'ai appris à être brave (έσθλός) en tout temps et à combattre aux premiers rangs des Troyens, pour gagner une immense gloire (κλέος) à mon père et à moi-même. »

VI, 476-481 : Zeus ! Et vous tous, dieux ! Permettez que mon fils, comme moi, se distingue entre les Troyens, qu'il montre une force égale à la mienne, et qu'il règne, souverain, à Ilios ! Et qu'un jour l'on dise de lui : « Il est encore plus vaillant que son père », quand il rentrera du combat ! Qu'il en rapporte les dépouilles sanglantes d'un ennemi tué, et que sa mère en ait le cœur (φρένα) en joie ! »

VI, 486-489 : Insensée ! Que ton cœur, crois-moi, ne se fasse pas tel chagrin. Nul mortel ne saurait me jeter en pâture à Hadès avant l'heure fixée. Je te le dis ; il n'est pas d'homme, lâche (κακόν) ou brave (έσθλόν), qui échappe à son destin (μοίραν), du jour où il est né.

*Odyssée*, XI, 482-540, trad. P. Jaccottet

«... Pour toi, Achille,

nul homme plus que toi ne fut ni ne sera heureux (μακάριος).

Jadis, de ton vivant, nous t'honorions autant qu'un dieu,

nous autres Grecs ; et maintenant, ici, parmi les morts,

tu règnes de nouveau : ne regrette donc pas la vie ! »

A ces mots, il me dit aussitôt en réponse :

« Ne cherche pas à m'adoucir la mort, ô noble Ulysse !

J'aimerais mieux être sur terre domestique d'un paysan,

fût-il sans patrimoine et presque sans ressources,

que de régner ici parmi ces ombres consumées... »

Mais allons ! parle-moi de mon superbe fils :

m'aura-t-il succédé au premier rang, ou non ? (...)

Alors l'âme du fils d'Éaque aux pieds légers

s'éloigna à grands pas, traversant le champ d'asphodèle,

heureuse de savoir par moi la gloire (ἀριδείκετον) de son fils.

*Odyssée*, V, 215 : « Pardonne-moi, royale nymphe ! Je sais moi aussi

tout cela ; je sais que la très sage Pénélope

n'offre aux regards ni ta beauté ni ta stature :

elle est mortelle, tu ignores l'âge et la mort.

Et néanmoins, j'espère, je désire à tout moment

me retrouver chez moi et vivre l'heure du retour.

Si quelque dieu veut m'engloutir dans l'abîme vineux,

j'affronterai cela encore ; mon âme est formée au malheur :

j'ai déjà tant souffert, j'ai déjà si longtemps peiné

à la guerre et sur l'eau, que je suis prêt à ce surcroît ! »

Il dit ; le soleil se coucha le crépuscule vint.

### II. Platon, *Gorgias*, Trad. L. Bodin, CUF, 1923/1974, p. 218-224

§ 523a. Socrate. Écoute donc, comme on dit, une belle histoire, que tu prendras peut-être pour un conte, mais que je tiens pour une histoire vraie ; et c'est comme véritables que je te donne les choses dont je vais te parler.

Ainsi que le rapporte Homère (*Il.* 15, 187 sqq), Zeus, Poséidon et Pluton, ayant reçu l'empire de leur père, le partagèrent entre eux. Or, c'était du temps de Cronos, et c'est encore aujourd'hui parmi les

dieux une loi, à l'égard des hommes, que celui qui meurt après une vie tout entière juste et sainte aille après sa mort dans les îles des Bienheureux, où il séjourne à l'abri de tous maux, dans une félicité parfaite, tandis que l'âme injuste et impie s'en va au lieu de l'expiation et de la peine, qu'on appelle le Tartare.

Du temps de Cronos et au commencement du règne de Zeus, c'étaient des vivants qui jugeaient ainsi d'autres vivants, et ils rendaient leur sentence au jour où ceux-ci devaient mourir. Or, les jugements étaient mal rendus. De sorte que et Pluton et les surveillants des Îles Fortunées rapportaient à Zeus que des deux côtés ils voyaient se presser des hommes qui ne devaient pas y être. « Je vais faire cesser ce mal, dit Zeus. Si les jugements jusqu'ici sont mal rendus, c'est qu'on juge les hommes encore vêtus, car on les juge de leur vivant. Or, beaucoup d'hommes, ayant des âmes mauvaises, sont revêtus de beaux corps, de noblesse, de richesse, et le jour du jugement il leur vient en foule des témoins attestant qu'ils ont vécu selon la justice. Les juges sont alors frappés de stupeur devant cet appareil ; en outre, comme ils siègent eux-mêmes dans un appareil analogue, ayant devant l'âme des yeux, des oreilles, tout un corps qui les enveloppe, tout cela leur fait obstacle, à la fois chez eux-mêmes et chez ceux qu'ils ont à juger. La première chose à faire est d'ôter aux hommes la connaissance de l'heure où il vont mourir ; car maintenant, il la prévoient. J'ai donné des ordres à Prométhée pour qu'il fasse cesser cela. Ensuite il faut qu'on les juge dépouillés de tout cet appareil, et, pour cela, qu'on les juge après leur mort. Le juge aussi sera nu et mort, son âme voyant directement l'âme de chacun aussitôt après la mort, sans assistance de parents, sans toute cette pompe qui aura été laissée sur la terre ; autrement, point de justice exacte. (...)

Voilà, Calliclès, ce qu'on m'a raconté, ce que je tiens pour vrai, et d'où je tire la conclusion suivante. La mort, à ce qu'il me semble, n'est que la séparation de deux choses distinctes, l'âme et le corps ; et après qu'elles sont séparées, chacune d'elles reste assez sensiblement dans l'état où elle était pendant la vie. Le corps, d'une part, garde sa nature propre, avec les marques visibles des traitements et des accidents qu'il a subis : si, par exemple, l'homme, de son vivant, avait un corps de grande taille, soit par nature, soit pour avoir été bien nourri ou par ces deux causes à la fois, son cadavre reste de grande taille ; s'il était gros, il reste gros après la mort, et ainsi de suite ; et s'il portait les cheveux longs, ceux-ci restent longs (...) en un mot, tous les caractères distinctifs acquis par le corps vivant sont reconnaissables dans le cadavre, ou presque tous, pendant une certaine durée. Je crois, Calliclès, qu'il en est de même de l'âme, et qu'on y aperçoit, lorsqu'elle est dépouillée de son corps, tous ses traits naturels et toutes les modifications qu'elle a subies par suite des manières de vivre auxquelles l'homme l'a pliée en chaque circonstance.

Lorsque les morts arrivent devant le juge (...), celui-ci les arrête et considère chaque âme, sans savoir à qui elle appartient ; souvent, mettant la main sur le Grand Roi ou sur quelque autre prince ou dynaste, il constate qu'il n'y a pas une seule partie saine dans son âme, qu'elle est toute lacérée et ulcérée par les parjures et les injustices dont sa conduite y a chaque fois laissé l'empreinte, que tout y est déformé par le mensonge et la vanité et que rien n'y est droit parce qu'elle a vécu hors de la vérité, que la licence, enfin, la mollesse, l'orgueil, l'intempérance de sa conduite l'ont remplie de désordre et de laideur ; à cette vue, Rhadamanthe l'envoie aussitôt, déchu de ses droits, dans la prison, pour y subir les peines appropriées.

Or, la destinée de tout être qu'on châtie, si le châtiment est correctement infligé, consiste ou bien à devenir meilleur et à tirer profit de sa peine, ou bien à servir d'exemple aux autres, pour que ceux-ci, par crainte de la peine qu'ils lui voient subir, s'améliorent eux-mêmes. (...)

525e : Homère en rend témoignage : car ce sont des rois et des princes qu'il a représentés subissant dans l'Hadès des supplices sans fin, Tantale, Sisyphe, Tityos ; quant à Thersite, et il en va de même des autres méchants qui ne sont que des particuliers, jamais personne ne l'a montré soumis aux grands châtiments des incurables : c'est que, sans doute, il n'avait pas le pouvoir de mal faire, de sorte qu'il a été plus heureux que ceux qui ont eu ce pouvoir. (...)

Quelquefois, <Rhadamante> voit une autre âme qu'il reconnaît comme ayant vécu saintement dans le commerce de la vérité, âme d'un simple citoyen, ou de tout autre, mais plus souvent, Calliclès, si je ne me trompe, âme d'un philosophe, qui ne s'est occupé que de son office propre (τὰ αὐτοῦ πράξαντος) et ne s'est pas dispersé dans une agitation stérile durant sa vie ; il en admire la beauté et l'envoie aux îles des Bienheureux. (...)

526d. Pour ma part, Calliclès, j'ajoute foi à ces récits, et je m'applique à faire en sorte de présenter au juge une âme aussi saine que possible. Dédaigneux des honneurs chers à la plupart, je veux m'efforcer par la recherche de la vérité, de me rendre aussi parfait que possible dans la vie et, quand viendra l'heure de mourir, dans la mort. J'exhorte aussi tous les autres hommes, autant que je le puis, et je t'exhorte toi-même, Calliclès, contrairement au conseil que tu me donnes, à suivre ce genre de vie, à rechercher le prix de ce combat, le plus beau qui soit sur la terre, et je te blâme de ce que tu seras incapable de te défendre quand viendra pour toi le temps de ce procès et de ce jugement dont je parlais tout à l'heure (...)

527a : Tu considères peut-être ces perspectives comme des contes de bonnes femmes, qui ne méritent que ton mépris ; et peut-être en effet aurions-nous le droit de les mépriser, si nos recherches nous avaient fait trouver quelque conclusion meilleure et plus certaine. Mais tu peux voir qu'à vous trois, qui êtes les plus savants des Grecs d'aujourd'hui, Gorgias, Polos et toi-même, vous êtes hors d'état de démontrer qu'aucun genre de vie soit préférable à celui-ci, qui a en outre l'avantage évident de nous être utile chez les morts. Loin de là, nos longues discussions, après avoir renversé toutes les théories, laissent intacte uniquement celle-ci : qu'il faut éviter avec plus de soin de commettre l'injustice que de la subir, que chacun doit s'appliquer par-dessus tout à être bon plutôt qu'à le paraître, dans sa vie publique et privée, et que si un homme s'est rendu mauvais en quelque chose, il doit être châtié, le second bien, après celui d'être juste, consistant à le devenir et à payer sa faute par la punition ; que toute flatterie envers soi-même ou envers les autres, qu'ils soient nombreux ou non, doit être évitée ; que la rhétorique enfin, comme toute autre chose, doit toujours être mise au service du bien.

Suis donc mes conseils et accompagne-moi du côté où tu trouveras le bonheur pendant la vie et après la mort, comme la raison le démontre. Laisse-toi mépriser, traiter d'insensé ; souffre même qu'on t'insulte, si l'on veut, et qu'on t'inflige, par Zeus, ce soufflet qui est pour toi la suprême déchéance ; ne t'en trouble pas : tu n'en éprouveras aucun mal, si tu es vraiment un honnête homme, appliqué à l'exercice de la vertu.

Quand nous aurons ensemble pratiqué suffisamment cet exercice, nous pourrons, si bon nous semble, aborder alors la politique ; ou, si quelque autre chose nous attire, en délibérer, étant devenus plus capables de le faire que nous ne le sommes aujourd'hui. Car nous devrions rougir, étant ce que nous paraissions, de nous donner des airs d'importance, alors que nous changeons sans cesse d'avis, et cela sur les questions les plus graves, tant nous sommes ignorants. Il faut donc nous laisser guider par les vérités qui viennent de nous apparaître et qui nous enseignent que la meilleure manière de vivre consiste à pratiquer la justice et la vertu, dans la vie et dans la mort. Suivons leur appel, et faisons-le entendre aux autres hommes, mais n'écoutons pas les raisons qui t'ont séduit et au nom desquelles tu m'exhortes : elles sont sans valeur, Calliclès.

### III. Epictète, *Entretiens*, II, 9, trad. J. Souilhé, CUF, 1949/2002, légèrement modifiée

Ce n'est pas une tâche quelconque que de remplir seulement la fonction (ἐπαγγελία) d'homme. Qu'est-ce, en effet, que l'homme ?

- Un être animé (ζῷον), raisonnable (λογικόν), mortel, dit-il.
- Et tout d'abord, par cet élément rationnel, de qui le distinguons-nous ?
- Des animaux sauvages
- Et de qui encore ?
- Des moutons et autres bêtes analogues.
- Veille donc à ne jamais agir comme un mouton. Sinon, c'est encore de la sorte la destruction de l'homme (ἀπόλετο ὁ ἄνθρωπος)

- Quand donc agissons-nous comme des moutons ?  
 - Quand nous agissons en vue de notre ventre, des appétits sexuels, quand nous agissons à l'étourdie, malproprement, avec insouciance, à quel niveau sommes-nous descendus ? A celui des moutons. Qu'avons-nous détruit ? La faculté raisonnable (τὸ λογικόν). Quand nous nous querellons, quand nous nous faisons du tort mutuellement, quand nous irritons, quand nous usons de violence, à quel niveau sommes-nous descendus ? A celui des animaux sauvages. (...) Par toutes ces actions, la fonction d'homme (ἐπαγγελία) est détruite.

Qu'est-ce qui sauve, en effet, un jugement coordonné ? C'est de remplir sa fonction, de sorte que le salut (σωτηρία) pour lui consiste dans la vérité des propositions dont il est composé.

Et un jugement disjonctif ? C'est de remplir sa fonction.

Et des flûtes, et une lyre, et un cheval, un chien ?

Qu'y a-t-il donc de surprenant qu'un homme à son tour ne puisse être sauvé (σώζεται) que de la même manière et de la même manière aussi détruit ? Tout homme de métier se développe et sauve sa spécialité par les actes appropriés : le charpentier par l'art du charpentier, le grammairien par l'étude de la grammaire. Mais si on s'accoutume à écrire d'une façon incorrecte, infailliblement on gâtera et on détruira son talent. Ainsi ce qui sauve le caractère réservé (αἰδήμονα), ce sont les actes accomplis avec réserve ; ce qui le détruit, ce sont les actes impudents ; ce qui sauve la fidélité (τὸ πιστόν), ce sont les actes de fidélité, et les actes contraires la détruisent. Et, à leur tour, les natures contraires se développent par les actes contraires : l'impudent par l'impudence, l'homme déloyal par la déloyauté, le calomniateur par la calomnie, l'irascible par la colère, l'avare par la disproportion entre les dons faits et reçus.

Voilà pourquoi les philosophes recommandent de ne pas se contenter d'apprendre, mais d'ajouter en outre la réflexion (μελετήν) et ensuite l'exercice (ἀσκησίν). Car, à longueur de temps nous avons acquis l'habitude d'agir d'une manière opposée <à l'enseignement reçu>, et les opinions (ὑπολήψεις) qui nous sont familières (χρηστικὰς) sont à l'encontre des opinions droites. Or, si nous ne nous familiarisons (χρηστικὰς ποιήσωμεν) pas avec les opinions droites, nous ne serons rien de plus que des commentateurs (ἐξεγηταί) des jugements (δογματῶν) d'autrui. (...)

Autre chose, en effet, est de mettre en réserve dans un cellier des pains et du vin, autre chose est de manger. Ce qui est mangé est digéré, distribué à travers le corps ; c'est devenu nerfs, chair, os, sang, teint florissant, saine respiration. Ce qui est en réserve, tu peux facilement le prendre et le montrer quand tu veux, mais tu n'en retires aucun profit, sauf celui d'avoir la réputation de le posséder.

Voilà comment, alors que nous ne pouvons même pas remplir la fonction d'homme, nous voulons assumer encore celle de philosophe, fardeau énorme ! C'est comme si un homme incapable de porter dix livres (λίτρας) voulait soulever le rocher d'Ajax (Il., VII, 268).

### **Cléanthe, Hymne à Zeus, trad. Alfred Fouillée**

Salut à toi, ô le plus glorieux des immortels, être qu'on adore sous mille noms, Zeus éternellement puissant ; à toi, maître de la nature ; à toi, qui gouvernes avec loi toutes choses ! C'est le devoir de tout mortel de t'adresser sa prière ; car c'est de toi que nous sommes nés, et c'est toi qui nous as doués du don de la parole, seuls entre tous les êtres qui vivent et rampent sur la terre. À toi donc mes louanges, à toi l'éternel hommage de mes chants ! Ce monde immense qui roule autour de la terre conforme à ton gré ses mouvements, et obéit sans murmure à tes ordres... Roi suprême de l'univers, ton empire s'étend sur toutes choses. Rien sur la terre, Dieu bienfaisant, rien ne s'accomplit sans toi, rien dans le ciel éthéré et divin, rien dans la mer ; hormis les crimes que commettent les méchants par leur folie... Jupiter, auteur de tous les biens, Dieu que cachent les sombres nuages, maître du tonnerre, retire les hommes de leur funeste ignorance ; dissipe les ténèbres de leur âme, ô notre père, et donne-leur de comprendre la pensée qui te sert à gouverner le monde avec justice. Alors nous te rendrons en hommages le prix de tes bienfaits, célébrant sans cesse tes œuvres ; car il n'est pas de plus noble prérogative, et pour les mortels et pour les dieux, que de chanter éternellement, par de dignes accents, la loi commune de tous les êtres.